

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 593

Artikel: La XXXe Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin : (suite de la 1re page)

Autor: Bonard, S. / E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264140>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les conseillères municipales en France (Suite et fin.)¹

II

Nous avons voulu, pour mieux nous rendre compte, et de l'excellence du choix qui a désigné une femme parmi tant d'autres à ces fonctions toutes nouvelles, et de la tâche ardue qu'est celle d'une conseillère dans les actuels moments difficiles, — interviewer l'une de ces nouvelles collaboratrices municipales. Etant fixée dans les Alpes Maritimes, nous avons choisi la conseillère de Cannes : Mme Marguerite Bernard, ce qui nous a donné la joie d'approcher une femme charmante.

Les journaux locaux nous avaient appris déjà qu'il s'agissait de la femme d'un des praticiens les plus renommés de la ville, le docteur Siméon Bernard ; et que Mme la Conseillère était sympathiquement connue à Cannes pour le dévouement avec lequel elle s'occupe depuis de nombreuses années des déshérités de la vie. Elle est la présidente cantonale de la Ligue féminine d'Action catholique française, la vice-présidente-trésorière de l'Oeuvre maternelle, et depuis 1929 l'un des six administrateurs du Bureau de Bienfaisance de la Ville de Cannes.

Nous avons été reçue le plus aimablement du monde par une femme alerte et vive, à la mise sobre et soignée, au visage doux, au regard franc, au bon sourire, qui répond avec beaucoup de bonne grâce à toutes nos questions. Elle a une grande facilité d'élocution, un débit précipité par l'impétuosité de la pensée et sans doute aussi par l'habitude d'activités absorbantes et diverses.

Mme Bernard nous confie aussitôt qu'elle appartient à une famille de marins et surtout de médecins : son père, son frère, un oncle, son mari, plusieurs autres parents. Elle nous parle de son activité avec une simplicité et une modestie charmantes, sans chercher à se mettre en valeur. Elle évoque son travail au Bureau de Bienfaisance, où les six membres se partagent la responsabilité commune et assument la direction effective à tour de rôle, deux mois de l'année chacun. Maintenant qu'elle est conseillère municipale, elle a été désignée tout naturellement à la Commission des œuvres sociales. Dans cette charge, que de travail utile à accomplir ! On devine en elle une bonté agissante et une inlassable énergie, une vaillance obstinée dans tout ce qu'elle entreprend. Elle croit au bien ; elle veut le bien ; elle travaille pour le bien.

Elle participe aux réunions du Conseil municipal et où elle a, tout aussi bien que ses collègues, voix délibérative. Elle se dit heureuse du fait qu'étant Cannoise et connue de tous ses nouveaux collègues, elle a été acceptée par eux avec simplicité. Certes sa tâche comme celle de ses collègues est ardue, car les problèmes à résoudre sont à l'heure actuelle vastes et difficiles.

En réponse à nos questions, cette excellente conseillère nous dit sa foi en la collaboration féminine dans l'œuvre de relèvement moral et matériel de sa patrie ; sa confiance dans le féminisme sainement compris, car, dit-elle, là où une femme droite et énergique prête son concours, elle fait du bon travail. Son cœur la porte tout naturellement vers ce qui est utile et fécond, vers le soulagement des misères et l'abolition des injustices ; son sens pratique fait qu'elle voit clair et vite.

Nous ne doutons pas que des femmes comme Mme Marguerite Bernard rendent de signalés

services dans leur nouvelle charge de Conseillères. Nous voyons bien sans doute que cette participation féminine aux affaires publiques a de modeste, mais on peut espérer que ce premier pas — et surtout la réussite de l'expérience, réussite dont nous ne doutons pas un seul instant — ouvrira aux femmes des voies plus larges. La preuve étant faite de leur valeur et de leur utilité, on finira par faire appel à la collaboration féminine pour de plus importantes assises. On se plaint à juste titre qu'aucune femme n'ait été désignée pour faire partie du Conseil National dans un Etat qui proclame mettre tout son espoir en la famille, en l'éducation de la jeunesse... Cela viendra sans doute, quand beaucoup de femmes d'élite comme la Conseillère que nous avons rencontrée auront démontré la haute valeur de l'apport féminin dans l'œuvre de la Cité.

Mary NOGER.

Deux petites questions à qui de droit

Première question : Nous apprenons avec intérêt — et sans doute l'étude de Mlle Magdeleine Renaud, consacrée aux Problèmes de la famille dans le canton de Neuchâtel, sur laquelle nous reviendrons prochainement plus en détail n'est-elle pas étrangère à cette initiative ? — qu'un « Conseil de la famille » s'est constitué tout récemment à Neuchâtel, sous la présidence de M. Nieslé. Ce Conseil qui a pour but de mettre la famille à l'honneur et de lutter pour la diminution des divorces, est composé, selon un communiqué de presse, de juristes, de médecins, de pasteurs et de pédagogues ; mais l'on ne nous dit pas ce que nous aimerions surtout savoir, soit le nombre des mères de famille qui ont été appelées à siéger là ?... Nous en ferons connaître la liste avec grand plaisir.

Deuxième question : L'Hispanique général de Genève, Fondation d'ancienne date, à laquelle incombe toute l'assistance publique aux ressortissants de ce canton, lance un appel désespéré, non seulement à ses souscripteurs et souscriptrices habituels, mais à toute la population, les temps de guerre et de misère, les rapatriements de Genevois à l'étranger, ayant complètement mis à sec ses ressources pourtant considérables. Nul doute que chacun et chacune ne réponde à cet appel suivant ses moyens. Mais... comment se fait-il, alors que l'Hispanique général s'occupe des femmes et des hommes dans le besoin, alors que les bourses féminines s'ouvrent en sa faveur comme les bourses masculines (voir la liste des dons et legs au cours du dernier exercice)... comment se fait-il que sur les 23 membres de la Commission administrative, l'on ne puisse relever qu'un seul nom de femme, celui de Mme G. Ricard ? et que sur la longue liste des 154 membres qui se sont succédés dans cette Commission depuis soixante-dix ans, il n'y ait que deux membre féminins ?... Et pourtant à feuilleter le rapport des activités : maison de la vieillesse, maison des orphelins, magasin et service de vieux vêtements, maison de retraite pour femmes genevoises indigentes, secours aux veuves, services de l'enfance et des apprentissages, secours en nature, etc., etc... l'on ne peut pas dire qu'il s'agisse là de tâches dépassant l'entendement et les capacités des femmes. Alors ?...

La XXX^e Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(Suite de la 1^{re} page.)

Mme Leuch (Lausanne) exposa ensuite les changements apportés, sous la pression des circonstances, au droit de cité suisse, notamment en ce qui concerne les mariages fictifs et les naturalisations abusives. Notre journal en ayant déjà parlé, nous ne nous y attarderons pas.

La collecte du 1^{er} août 1941, année jubilaire, est consacrée à des buts uniquement intellectuels ; il semble qu'on aurait pu faire un choix plus national, a fait remarquer Mlle E. Zellweger (Bâle), qui a recommandé à ses sœurs la collecte pour le secours d'hiver qui se fera au mois d'octobre.

Une demi-heure de récréation pour prendre le thé dans le vestibule, thé préparé par les Femmes abstinences, dont plusieurs portaient le beau costume bâlois ; arrêt qui permit d'admirer les lambris dorés, les plafonds à caissons de plusieurs salles du vieil hôtel de ville, chacune pensant avec reconnaissance au miracle qui veut que toutes ces reliques nous soient conservées, chacune faisant, in petto le vœu fervent que ce miracle dure et perdure.

Les femmes et le front arrière...

...ont fait l'objet de considérations fortement pensées et bien dites de M. von Schenk (Bâle). Il ne s'agissait point des Services complémentaires féminins, ni des restrictions et de l'esprit d'économie des ménagères, mais de l'esprit de résistance, de la tenue morale et du patriotisme de celles qui ne sont pas citoyennes, mais, à qui on demande toutes les vertus du citoyen. L'exposé de M. von Schenk, s'il n'apportait rien de nouveau, mais des considérations bonnes à méditer, a été suivi avec beaucoup d'attention.

Les conférences publiques...

...du dimanche matin ont eu lieu dans le grand auditorio du Bernoullianum, en présence de M. Wenk, conseiller d'Etat, et d'une nombreuse assistance. L'économie de paix, sa préparation, le problème du travail féminin ont été exposés avec sagacité par Mme M. Schwarz-Gagg, membre de la Commission fédérale des fabriques à Berne. Quelle que soit l'issue de la guerre, il faudra procurer du travail aux démobilisés. Le chômage a disparu momentanément, mais on peut prévoir son retour. Les années de chômage que nous avons vécues ont été, quoiqu'il paraisse, accompagnées du manque de main-d'œuvre qualifiée ; il nous a fallu à plus d'une reprise emprunter cette main-d'œuvre à l'étranger, et aujourd'hui, nos industries d'exportation se plaignent de ne pas trouver le personnel qu'il leur faut. C'est que les années de chômage sont mauvaises conseillères ; elles conduisent les esprits superficiels à renoncer à l'apprentissage. Aussi un grand effort doit-il être fait auprès des écoliers et des parents. Ce problème concerne aussi bien les jeunes gens que les jeunes filles. Le travail féminin ne saurait être distrait de l'ensemble ; il est trop nécessaire à l'économie nationale, au commerce, aux bureaux, aux



Cliché Mouvement Féministe

Mlle A. L. GRÜTTER

Professeur à l'Ecole Supérieure de Jeunes Filles de Berne, trésorière pendant treize ans de l'Association suisse pour le Suffrage, présidente pendant quinze ans de l'Association bernoise, l'une des figures les plus connues du féminisme suisse-allemand.

administrations. La statistique fédérale nous apprend qu'il concerne le 48 % de la population féminine, le 52 % étant constitué par des femmes sans profession, ou taxées comme telles : ce sont les ménagères, les mères, les paysannes, les femmes des commerçants, des artisans, qui, toutes, travaillent avec leur mari à la prospérité et à la bonne marche de l'entreprise commune. Ce sont ces femmes qui aujourd'hui remplacent l'homme mobilisé et contribuent grandement à ce que la vie continue à l'arrière.

Comment adapter notre main-d'œuvre aux nouvelles conditions économiques, à l'économie de paix, à de nouvelles industries ? C'est un grave problème que les femmes aussi doivent s'attacher à résoudre. Mme Schwarz-Gagg a terminé en citant Mlle Martin qui supplie les femmes qui le peuvent de donner du travail autour d'elles, d'aider leurs voisines à « tenir » en leur procurant du travail.

Une intéressante discussion suivit, où Mlle D. Schmidt, adjointe au directeur de l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation (Berne) fit allusion à quelques problèmes d'actualité, à la main-d'œuvre étrangère, à l'aide à la campagne, recommandant aux femmes qui le peuvent de libérer leur personnel domestique pour qu'il aille travailler à la campagne. M. Wenk, conseiller d'Etat, parla du financement des grands travaux et recommanda aux jeunes filles le travail domestique, ce qui ne plut guère à Mlle E. Zellweger (Bâle) ; les hommes toujours nous recommandent le travail domestique ; que font-ils, eux qui sont au pouvoir, pour contribuer à la formation des employées de maison ?

Enfin, Mlle Gourd apporta les nouvelles qu'elle a pu recevoir de personnalités étrangères, aussi bien dans les pays en guerre que dans ceux qui, sous le joug, ne possèdent plus le privilège dont nous jouissons de se réunir



Les femmes et les livres

A l'occasion d'un anniversaire Alice de Chambrier (1861-1882)

Une jeune fille... Une jeune fille poète, disparaît à l'âge de vingt-et-un ans. Est-il thème mieux propre à faire rêver ? Je n'y ai point manqué autrefois, et aujourd'hui encore, le souvenir d'Alice de Chambrier éveille en mon cœur de vibrants échos.

Elle était Neuchâteloise. Quelque trente ou quarante ans avant moi, elle avait vécu dans les mêmes milieux et presque dans les mêmes cadres. Certains de ses maîtres étaient encore les miens, certains de ses amis, ceux de mes parents ou grands-parents. L'hiver, à la ville, elle avait habité, sur la Promenade Noire, cette maison patricienne, à porte coquille cintrée, qui faisait face à la nôtre. Les étés, elle les passait à Bevaix, l'agreste village bérochois que, d'Areuse, où je vivais les miens, l'on gagnait en vingt minutes de bicyclette. Mes devoirs terminés, j'y allais flâner chaque fin d'après-dînée. Pourquoi ? Pourquoi trouvais-je là une sorte de paradis enchanteur

et enchanté ? Serait-ce que l'ombre d'Alice de Chambrier y errait encore ? Serait-ce qu'elle me l'avait fait voir par ses yeux ?

Dans un nid de verdure, au pied du coteau [sombre, Un village est blotti comme un oiseau frileux ; Les grands arbres lui font une auréole d'ombre Et projettent sur lui leurs contours onduleux. Au nord, le vieux Jura le veille et le protège ; Au midi, le lac bleu l'endort de sa chanson, Et les Alpes au front ceint de glace et de neige Coupent l'espace clair de son vaste horizon...

Sans me l'avouer, espérais-je la rencontrer une fois, au détour de quelque sentier, au repli de quelque vallon, la charmante poétesse dont j'avais alors à peine l'âge ?

La maison Chambrier — qui n'est pas le château de Bevaix, habité par une autre branche de cette famille — dressée en plein village sa large façade de pierre jaune au fronton triangulaire de l'Empire Par ce flottement des styles propre à notre pays, un haut comble de tuiles, surmonté de deux urnes, lui prête néanmoins un petit air dix-huitième. Dans la cour étroite qui la sépare de la route, flamboient, de juin à novembre, deux grandes corbeilles rondes de ficus ou de salvia. Le verger s'ouvre au-delà de la rue, tandis que le jardin, avec ses pelouses rafraîchies par la gerbe irriguée des tourniquets, avec ses plates-bandes fleuries et ses allées gravellées, s'étend à l'ouest, en terrain conquis sur les vignes. Ces vignes familiales, naguère encore source de tant de richesses, de tant de soucis aujourd'hui. Fermant l'horizon, la croupe à la fois puissante et onduleuse de la Montagne de Boudry, avec ses flancs boisés que gagne au soir, l'ombre bleue.

C'est ici que s'épanouit, en sa jeunesse heureuse, Alice de Chambrier. C'est ici qu'on parcourt la galerie de ses ancêtres et que l'on montre aux intimes, dans le grand salon de style, son album recouvert de peluche et cette prime-vère d'argent qu'accompagnée de son père, elle était allée quêrer en 1882, à l'Académie des Jeux floraux de Toulouse. C'est ici qu'inclinant son pensif visage elle écrivait de l'aube au soir, tantôt sous les frondaisons en berceau, tantôt dans sa chambrette studieuse, la fenêtre ouverte sur l'horizon familial.

Souvent d'ailleurs, elle s'échappait pour gagner la campagne.

Je suis de ces rêveurs que la nature enchante, Qui préfèrent, dans l'ombre, un rossignol qui chante

Aux concerts des cîlés, Qui, d'une étoile d'or s'évapore dans la brume, D'un vieux clocher qui luit sous un baiser de lune

Se sentent transportés. Que de fois j'ai cru la voir passer, clair et mystérieux fantôme, sa capeline au bras, dans ce frêle vallon de la Tuilière qui, de Bevaix, ondule vers le lac. Que de fois, je l'ai vue assise sous les saules, son carnet aux genoux, le crayon en suspens, au bord du ruisseau qui farfouille et gazouille en descendant au Moulin. Je l'ai vue dans les prés, cueillant du coucou en avril et des colchiques, à l'automne. Je l'ai vue sur la berge où le joran, le soir, froisse doucement les roseaux. Cette berge où la jeune romancière avait dressé en imagination la cabane du père Anselme, l'ermite bienfaisant, précurseur de la Réforme, qui recueillait et soignait les victimes du baron pillard, seigneur du Châtelard. Tournant le dos

au lac, on voit d'ici le mamelon, aujourd'hui planté de vignes qui portait le farouche manoir. Là pourrissait, nous a-t-elle conté, dans un sombre cachot, le beau Gaston de Rocheblanche, tandis que la blonde Sibylle, fille du baron, songeait vainement au moyen de le délivrer. Le Châtelard faisait face à l'Abbaye, érigée sur la falaise ; un souterrain, dit-on, reliait les deux repaires.

Le rêve d'Alice, c'était de faire un jour restaurer cette Abbaye et d'y venir couler des jours solitaires, voués à la poésie, à l'histoire et à la charité. Une charité de châtelaine bienfaisante, à la mode d'autrefois.

Pauvre enfant, que dirais-tu aujourd'hui de voir bouleversée toute cette idyllique contrée que hantait ton souvenir ? Par escouades successives, les robustes gars d'Angleterre ou de Pologne, pris en Suisse comme dans une souricière, y sont employés à des travaux de drainage. Coupés, hélas, les vieux saules...

Les jeunes filles vont promener sous les saules. Marchant toutes de front et se donnant la main... asséchés, ton ruisseau, éventrées, tes prairies. O poésie, ta place n'est plus sur cette terre que l'homme enlaidit chaque jour.

Ce vœu de célibat d'une enfant de vingt ans, la vie l'eût peut-être modifié. Mais il en dit long sur son impérieuse réaction. « Le jour, a dit Philippe Godeot, où Alice reçut de son père l'autorisation de se livrer à ses goûts littéraires, elle déclara qu'il n'y avait plus un seul point noir dans son existence si heureuse ».

Elle était née à Neuchâtel, le 20 septembre 1861 ; elle aurait donc aujourd'hui quatre-vingts ans. C'est à l'occasion de cet anniversaire que d'anciens — dont le professeur André Pierrehum-

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.

librement pour discuter librement des problèmes qui nous touchent de près. Anglaises et Allemandes contribuent en grand nombre à la défense nationale, ce qui n'empêche pas les Anglaises de continuer leur vie féministe, de s'occuper de la nationalité de la femme mariée ou de travailler à une meilleure égalité entre les sexes. M^{lle} Gourd a également parlé des conseillers municipaux français, de l'absence de femmes dans le Conseil national français, de la mesure qui ferme aux Françaises l'accès aux études supérieures : toutes choses que connaissent les lectrices du *Mouvement*. En Suède, dix-huit femmes siègent dans deux Parlements ; en Angleterre, Miss Wilkinson est secrétaire d'Etat aux pensions, et Miss Horsbrough à la santé publique. La vie continue, et Mrs. Bompas, la secrétaire de l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes, plante des fleurs dans son jardin : elle ne les verra peut-être pas fleurir, mais elle les plante malgré tout parce qu'en ces temps de bouleversements, elles sont une source éternelle de joie et de continuité.

C'est sur cette note reconfortante que se termina notre XXX^{ème} Assemblée générale annuelle, laquelle comporta encore des parties récréatives charmantes, dont je laisse la narration à notre rédactrice. S. BONARD.

Récréations suffragistes

...Ce compte-rendu serait en effet fâcheusement incomplet si il n'y était fait mention du spirituel «Cabaret», composé pour la circonstance par M^{lle} G. Gerhard, avec la collaboration de quatre jeunes et brillantes actrices amateurs, qui, avec autant de verve que de talent, dérouleront devant nous toute une série de sketches riches en allusions féministes du meilleur comique. Et si la charmante attention de l'auteur de mêler le français à l'allemand littéraire priva nos Confédérées des Witz auxquels le dialecte bâlois prête une saveur toute spéciale, nous a-t-on toujours assuré, nous, les Welches, avons pu ainsi jouir sans en perdre une phrase de véritables trouvailles : la lessiveuse, dont chacune des clientes, suivant ainsi les préceptes de l'Office fédéral de guerre diffusés par le *Schw. Frauenblatt*, fait figurer de la choucroute à son menu justement le jour de la semaine où elle se rend chez elle et qui s'en va maintenant chercher des pratiques auprès des lectrices du *Mouvement* lequel, lui au moins ne se mêle pas de conseils culinaires ! les deux F. H. D. (Service complémentaire féminin) examinant le nouvel uniforme dont le modèle, un ample tablier de nos grand-mères, présente à la fois un cachet militaire parce qu'il a des épaulettes et un caractère de modestie féminine, parce qu'il est vaste et long à souhait et cache les plus jolies jambes ! les « nouvelles méthodes » de travail... scolaire aussi bien que féministe ! la coryphée énumérant tout ce que les femmes peuvent et doivent faire, alors que le chœur entonne avec conviction le refrain bientôt repris par toute l'Assemblée : *Aber stimmen darf man nicht !* et enfin, les projets de timbres-poste à figures de femmes soi-disant primés à un concours, et présentant à la sagacité des spectateurs des portraits de féministes suisses, tandis qu'un accompagnement musical en canons mêlait drôlement certaines caractéristiques de la présidente de l'Alliance, de la présidente sortant de charge de l'Association pour le Suffrage, d'une conférencière à la Radio de Zurich et de la rédactrice du *Mouvement*...

Il serait peut-être irrévérencieux envers les personnalités officielles qui y prirent part de dire que le banquet du dimanche à midi, auquel notre collaboratrice ne put non plus pas assister, fut, lui aussi récréatif ; mais un Conseiller d'Etat sut si cordialement dans ses déclarations de principes suffragistes se louer de la collaboration féminine dans des Commissions officielles, et la déléguée d'un Office fédéral s'inspira si spirituellement des inscriptions ornant la salle du Grand Conseil pour les approprier au mouvement suffragiste ! que des salves d'applaudissements leur dirent le plaisir qu'ils avaient fait à leur très nombreux auditoire. Et ensuite malgré la pluie, l'on s'en fut, qui au Musée de peinture, qui rendre visite au bison du Jardin zoologique, que lors d'une précédente Assemblée quelques-unes d'entre nous déclarèrent être le type accompli de l'antisuffragiste ! qui enfin à une séance de Comité, si cordiale, et accompagnée d'un si excellent thé que chacune eut l'idée que cette part-là avait été la meilleure !...

E. Go.

Le Groupement „La Femme et la Démocratie“ fêtera le 650^{ème} anniversaire de la Confédération

Profitant de la présence à Bâle, à l'occasion des réunions suffragistes, de la plupart de ses membres, le Comité de « La Femme et la Démocratie » a tenu une séance le 18 mai au matin. Il y a été notamment décidé de convoquer une « Journée des femmes suisses » à Lucerne, les 28 et 29 juin, dont le programme comportera en cas de beau temps un pèlerinage au Rutili.

Nous donnerons en temps utile des détails sur cette réunion, que nous annonçons dès maintenant, afin de permettre à toutes celles qui auront à cœur d'y participer en cette année d'anniversaire de réserver ces dates pour cette bienfaisante rencontre.

Un succès suffragiste à Neuchâtel

(Suite de la 1^{re} page)

C'est ensuite notre motionnaire, M. Brandt, qui prend la parole, non pas pour revenir sur le problème d'ensemble mais pour résumer quelques points de l'exposé de M. Lambelet, et pour insister une fois encore sur la modeste mesure proposée, puisqu'il ne vise que l'octroi de droit de vote féminin en matière communale. M. Losey (rad.) à son tour recommande chaudement au Grand Conseil de confirmer son vote précédent, et de donner au peuple l'occasion de se prononcer. Il faut faire appel à toutes les forces utiles de la nation en ces temps si graves.

M. Kennel est hostile à cette innovation. Il représente la femme comme un être qui se donne toute entière à une tâche quand elle l'entreprend, aussi il est à craindre qu'elle n'apporte à la chose publique une passion qui lui fera oublier d'autres devoirs. L'orateur a eu la curiosité de faire auprès des femmes neuchâteloises une petite enquête personnelle, pour se rendre compte si elles désiraient vraiment le droit de vote. Cette enquête est désastreuse pour nous pauvres féministes. Lisez plutôt : sur 261 femmes qu'il interrogea, 40 seulement furent affirmatives ; 158 sont hostiles ; 38 se déclarent

parfaitement indifférentes, et 25 enfin estiment le droit de vote utile et juste pour certaines questions seulement (questions d'Eglise et d'éducation).

M. Pellaton (P. P. N.) qui ensuite demande la parole défient le record de l'hostilité véhémente (il n'y a donc pas que les femmes passionnées quand il s'agit de questions politiques ?) si bien que son discours suscita à diverses reprises des protestations de ses collègues. Que nous reproche-t-il exactement ? Une association féministe, (il se garde bien de la nommer !) aurait, paraît-il, publié des manifestes démagogiques tout à fait dangereux lors d'une dernière votation (laquelle ? mystère encore). Nous sabotons la défense nationale ; les femmes en possession du droit de vote dans d'autres pays n'ont pas su empêcher la guerre, etc., etc. Nous avons le sentiment que ce violent discours a plutôt servi notre cause au lieu de lui nuire. Le malaise qu'il a suscité est d'ailleurs promptement effacé par les trois derniers exposés de ce mémorable débat.

M. S. Rollier (lib.) déclare avec chaleur que la femme ayant sa place dans les bureaux, dans les ateliers, à l'usine, elle doit, l'avoir dans la commune. M. Graber (soc.) constate avec regret que l'atmosphère de l'Assemblée s'abaisse au moment où l'on aborde le problème de l'extension de la démocratie. La femme ne joue-t-elle pas dans la société un rôle qui lui permet de revendiquer des droits ? Le rôle des hommes est-il tellement plus important ? Dans tous les cas, ils ont fait un monde bien mauvais. M. Graber estime que c'est une question de justice et d'équité, de haute portée morale, que de permettre aux femmes d'avoir voix au chapitre.

Une très agréable surprise nous est encore réservée lorsque se lève M. Pierre Favarger (lib.). Autrefois adversaire convaincu, non-seulement du suffrage féminin mais du suffrage universel, M. Favarger, mu par un sentiment de justice, s'est maintenant rallié à notre cause, et dans un discours, spirituel et très élevé, il expose que, s'il est un transfiguré, c'est que les temps ont changé, et qu'il a changé

Paysannes vaudoises

Sans s'être concertées, les deux associations féminines paysannes que compte le canton de Vaud se sont réunies, le 4 mai, à Yverdon, et par la force des choses se sont occupées de l'aide à la paysanne.

L'Association agricole des femmes vaudoises qui a siégé sous la présidence de M^{me} Trolliet-Villard (Dailles) compte 29 sections avec 400 membres et a eu le plaisir de recevoir deux groupes nouveaux : Suchy, avec 14 membres, et Juriens. Il va sans dire que 400 membres, c'est trop peu ; elles devraient être 4000 à se fédérer et à étudier ensemble des problèmes communs à toutes ; aujourd'hui, a dit M^{me} Trolliet dans son rapport, l'isolement est néfaste ; seule l'union peut permettre aux productrices de retirer le prix de leur travail ; cela est vrai autant pour les travailleuses de la terre que pour les autres. Pour la paysanne aussi, qui travaille 14 heures par jour et voudrait pouvoir ajouter encore dix minutes à chaque heure. Le concours de jardins a groupé six concurrentes ; cette initiative, qui est heureuse et porte ses fruits, sera poursuivie.

La séance a été suivie d'un repas en commun à l'Hôtel du Port où M. Ulysse Péclard, syndic d'Yverdon, a salué les cultivatrices vaudoises et leur a fait remettre, au lieu de vin d'honneur, des fondants au chocolat ! Il a insisté sur la tâche d'éducatrice que doit assumer chacune, a recommandé l'union dans le travail, insisté sur la soif de divertissements qui caractérise notre époque, la mauvaise habitude des week-ends à qui on sacrifie trop de choses essentielles, et a mis sur la conscience des paysannes le meilleur logement des servantes ; c'est en partie à ce mauvais logement que l'on doit la préférence que les aides de ménage portent au travail en ville.

Nos paysannes ont repris séance à 15 heures pour entendre M^{lle} Maria Folly (Lausanne) parler de ce qui se fait en France, M^{me} J.-L. Dufour (Lausanne) de l'organisation de l'aide à la campagne, dont elle assume le secrétariat (8, rue Curtat (Lausanne) et M^{me} A. Droz (Yverdon) des campagnes et citadines. Un thé animé a suivi, agrémenté de productions du Chœur de dames d'Yverdon.

Pendant ce temps, l'Association des anciennes élèves de l'Ecole ménagère rurale de Marcellin se réunissaient dans le jardin de l'Hôtel de la Prairie sous la présidence entendue et gracieuse de M^{me} Linder-Jacoud (Senarclens), qui, après avoir salué la présence de plusieurs personnalités, a évoqué les rapports de l'Association avec l'Entr'aide patriotique féminine et le Cartel des Associations féminines vaudoises. Le Comité a été notamment chargé d'étudier la possibilité de convoquer la prochaine Assemblée en même temps que celle de l'Association agricole des femmes vaudoises, et de tenir avec cette dernière une séance consacrée à l'étude de problèmes communs à toutes les paysannes.

M^{lle} F. Fonjallaz (Epesses), présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, a parlé de l'aide à la paysanne. Le secrétariat général vaudois est assumé par M^{me} J.-L. Dufour pour l'aide à la campagne par les adultes, et par M^{me} B. Piguet-Ramuz pour l'aide par la jeunesse. Dans chaque district sera désignée une agente de liaison ; dans chaque village devra se trouver une femme qui s'occupera du placement de la main-d'œuvre. Cette main-d'œuvre s'occupera spécialement de la lessive et des raccommodages, de l'aide aux malades, notamment aux accouchées. Les paysannes mettront leur fierté à faire seules toute leur tâche, mais c'est au détriment de leur santé ; elles doivent donc en toute sincérité faire appel à l'aide paysanne, qui n'est pas une aumône, mais une entr'aide faite de bon cœur, avec une grande bonne volonté et le désir de se rendre utile.

Les nombreuses participantes ont encore applaudi une alerte causerie dans laquelle M^{me} J. Barraud, présidente de l'Association du costume vaudois, a fait revivre le temps des diligences et évoqué maintes traditions chères au cœur des Vaudoises.

La journée s'est terminée par des conversations où furent spécialement invoquées la nécessité de se grouper pour écoulér les légumes, — car le manque de moyens de transports est une grave complication — et celle de faire comprendre aux citadins que la lourde tâche des paysans, que leurs frais de production accrus, doivent trouver leur juste récompense dans des prix adaptés aux conditions nouvelles. S. B.

bert. de la Chaux-de-Fonds, lui-même poète de mérite — ont rappelé sa mémoire. Certes, elle n'était pas féministe ; elle ne devanait point les temps. Peut-être le serait-elle aujourd'hui, puisqu'elle avait le cœur généreux. D'ailleurs toute femme qui, résolulement tire parti de ses dons et fait une carrière indépendante, prêche d'exemple. Et si elle appartient à des milieux aisés où souvent le plaisir est un devoir, son mérite grandit encore.

Le père d'Alice, M. Alfred de Chambrier, descendant d'une ancienne famille de magistrats et d'historiens, était lui-même un savant, professeur d'histoire générale aux Auditoires, puis à l'Université de Neuchâtel. La fillette n'avait qu'un an lorsqu'elle perdit sa mère, née de Sandol-Roy. C'était une enfant d'une vivacité extrême, mais dont le caractère réclamait, pour se former, plus d'amour que de sévérité. En toutes choses, elle se laissait guider par le sentiment du devoir et le désir de faire plaisir aux siens.

Toute sa vie s'est écoulée à Neuchâtel, sauf un séjour de dix-huit mois à Darmstadt où elle avait voulu apprendre l'allemand. Sa première instruction, elle l'avait reçue à l'école de M^{me} Maegdefrau, très renommée alors dans notre petite ville. Elève des classes supérieures de jeunes filles, elle s'y était fait, par ses compositions françaises, une petite célébrité. Toutefois elle ne n'en laissait point compter. Modeste et simple, sentant ce qui lui manquait, elle se plaça d'emblée sous la direction de quelques personnes capables de lui enseigner le métier. Ph. Godet et Ernest Naville furent ses meilleurs conseillers. Le premier a raconté avec beaucoup de grâce, dans la préface qu'il écrivit pour le recueil des

vers posthumes d'Alice de Chambrier, comment elle transcrivait dans un album couvert de peluche vieil or — nous en avons parlé — ceux de ses poèmes qu'il avait jugés suffisamment retravaillés. « Est-ce pour la peluche ? » lui demandait-elle, l'œil mutin.

Les représentations des chefs-d'œuvre classiques, données à Neuchâtel par la célèbre actrice, M^{me} Agar qui tenait les rôles de Phèdre et d'Hermione, avaient aussi fortement impressionné la jeune fille. Impression réciproque s'il faut en croire le testament de la tragédienne. En voici le préambule :

« Il n'y a plus aucune condamnation pour ceux qui marchent, non selon la chair, mais selon l'Esprit. C'est dans cette assurance que je veux finir mes derniers jours ici-bas et entrer dans l'éternité. A quelle distance je me trouve de mon point de départ ! Si je me demande comment je suis arrivée à cette douce certitude, je trouve sur ma route quatre personnes qui m'ont précédée et qui me suivront au ciel. (Suivent trois noms) ... Enfin la plus jeune de toutes, Alice de Chambrier, que j'ai vue à Neuchâtel (Suisse) qui, une fois, m'a parlé de sa foi en des termes qui me sont restés. Belle et bonne créature, j'ai retrouvé sa figure et son âme dans ses poésies, et la dernière, la Plume, m'a montré mieux peut-être que tout le reste, la profondeur des chutes et l'immensité de la compassion... Je le lui dirai au ciel... »

C'est pour le théâtre que la jeune fille commença d'écrire. A dix-sept ans. D'abord, trois tragédies en 5 actes, en vers : *La fille de Jephthé*, la plus originale, *Sophonisse*, et *Les Chrétiens* qui ont le grave défaut, dit Ph. Godet, de trop

rappeler *Polyeucte*. Puis un drame en vers *Lore Nicol*, trois comédies et une saynète : *La Bohémienne*. Inutile de dire que, de tout cela, rien n'a jamais été publié. La bonne grâce et le naturel du dialogue en font le principal mérite.

En outre cette jeune fille, morte si tôt, avait écrit en prose quatre nouvelles, dont *Belladonna*, couronnée par l'Institut national genevois, fut publiée et même traduite en allemand. Quatre nouvelles, avons-nous dit et deux romans : *Mille de Vieux Charmelle* et *le Chatelard de Bevaix*, déjà mentionnés. Celui-ci devait être une peinture du pays neuchâtelois au XV^{ème} siècle. Avec un grand courage, Alice de Chambrier s'était mise à fouiller les archives, à sonder les textes, tâchant à s'imprégner de l'esprit d'une époque que son instinct de poète lui faisait deviner. L'œuvre fut achevée en novembre 1882, mais la mort ne laissa même pas à l'auteur le temps de se relire. Deux ans plus tard, Philippe Godet la fit paraître dans le *Musée neuchâtelois*, non d'ailleurs sans y avoir pratiqué quelques coupures et apporté quelques indispensables mais discrètes corrections. La lecture en est si attachante que récemment, les Editions Spes l'ont reprise et publiée en volume.

Cependant, le meilleur de l'œuvre d'Alice de Chambrier est dans sa poésie. Il en existe environ 175 morceaux qui représentent quelque 1500 vers. Poèmes narratifs, dans le genre de ceux de la *Légende des siècles*. Ainsi cette *Nuit du désert*, évocation de quatre grandes ombres dialoguant au pied des Pyramides : Jules-César, Attila, Charles Quint et Napoléon. Poèmes personnels surtout, de beaucoup les meilleurs, de l'ensemble desquels Ph. Godet a distrait une cinquantaine de pièces, pour le recueil posthume. Jamais, en Suisse romande,

on ne vit tel succès de librairie. La première édition, de 1000 exemplaires, s'enleva en dix jours, du 15 au 25 décembre 1883. Cinq autres lui succédèrent, tant à Paris qu'à Lausanne. Récemment, à l'occasion du cinquantenaire d'*Au-delà* — c'est le titre qu'avait choisi Ph. Godet, titre qui répondait à la plus ardente aspiration du poète — la Baconnière en a publié une 7^{ème} édition, augmentée d'un *Avertissement* de M. Alfred Lombard et d'une charmante pièce inédite : *Sérénade*.

A relire aujourd'hui ce petit volume, on constate, avec les éditeurs, qu'il renferme bien des imperfections. Mais il ne s'y trouve aucun morceau qui, par l'ensemble de ses qualités, ne rachète quelques faiblesses de détail, et certains comme *Les deux magots*, *Les sphinx*, *La pendule arrêtée*, *La lune rouge*, *l'Atèle*, *La maison abandonnée*, touchent à la perfection. Alice de Chambrier était poète dans l'âme. Tout pour elle se transformait en poésie. Ce n'est ni sous l'empire de l'amour, ni sous celui de la douleur qu'elle épanchait son cœur, mais dans le calme d'une vie quotidienne et comblée, simplement parce que grandissait en elle, jusqu'aux proportions d'une véritable souffrance, la soif de l'infini.

Son originalité vient surtout de ce qu'elle pensait par elle-même et non par ses parents, par ses maîtres ou encore, par ses livres... Quoique instruite, elle lisait peu. Sa bibliothèque était fort mince. Sans doute, Marc Monnier a-t-il pu relever dans son œuvre quelques influences : Victor Hugo, François Coppée, Leconte de Lisle, Sully Prudhomme. Mais, en fait, sa poésie, d'une inspiration naïvement hardie, d'une fermeté large et parfois superbe dans la forme, lui appartenait bien en propre. « La facture de ses vers n'est ni molle